

Le revenu universel : pas incongru et même poussé par les évolutions du partage de la valeur ajoutée

La vedette de la primaire socialiste –qui aurait bien eu besoin de plus mobiliser pour se montrer vraiment crédible– est sans conteste le « revenu universel ». Les débats sur le sujet ont bien du mal à se baser sur des éléments tangibles, tant ils prennent inévitablement une dimension sociale, sociologique voir même philosophique. La polémique est inéluctable et, forcément, elle s'extrait du réel. Derrière l'affichage, la mise en avant théorique permet cependant de comprendre les facteurs qui ont entraîné les propositions...

Le dispositif de M. Friedman qui élimine la pauvreté et libère le marché du travail

Le revenu universel a été porté par des philosophies d'une grande diversité depuis les premières études de la monnaie au XVI^{ème} siècle. Dans la période récente, la version la plus achevée a été définie au début des années 1960 par l'économiste libéral Milton Friedman. Le prix Nobel fondateur de l'école de Chicago a souvent été considéré comme le théoricien des politiques économiques de Ronald Reagan et de Margaret Thatcher. Le champion du libéralisme appuie ses thèses sur un monétarisme à la fois classique et absolu, et sur une vision inversée des théories keynésiennes. Sa proposition de crédit d'impôt allant jusqu'à l'impôt négatif correspond à ce qu'on peut appeler le revenu universel.

La démarche vise à éliminer la pauvreté dans un pays donné, tout en donnant le maximum de flexibilité au marché de l'emploi. En allant au bout du raisonnement, ce crédit d'impôt perpétuel permet de supprimer le salaire minimum et les prestations sociales, puisque tout un chacun reçoit bien un minimum, lui assurant une forme de survie en cas d'absence de revenu, complétant les salaires les plus bas et réduisant l'impôt pour ceux qui financent l'État.

On comprendra que la formule, liée par construction à une gestion quantitative de la monnaie, ne peut se concevoir qu'au sein d'un État souverain, ramené à ses missions régaliennes et, surtout maître de sa monnaie et pas seulement de sa fiscalité. Elle n'est évidemment pas réalisable dans l'Europe ni même dans la zone euro, espace de compétition fiscale et sociale, et adressant des économies, des agents économiques et des populations très loin d'être cohérents.

Le levier sur le capital a été amplifié par les technologies de l'information et cela va s'accélérer

On a un peu de mal à comprendre dans ce cadre le projet de M. Hamon. Mais, au fond, la base théorique de Friedman est proche de sa logique. Il s'agit de gérer (et en partie de corriger) une des évolutions les plus marquantes des vingt-cinq et même des quarante dernières années : celle du partage de la valeur ajoutée entre le capital et le travail. L'OCDE estime ainsi que, depuis 1990, la part de la rémunération réelle

du travail dans le revenu national est passée en moyenne des pays membres, de plus de 66 % à près de 61 %. C'est la productivité qui a entraîné une divergence entre la croissance des deux éléments. L'OCDE reconnaît que le levier capitaliste a joué en raison du développement des technologies de l'information et que la mondialisation a accéléré l'évolution. Dans le cycle de démondialisation actuel, la robotisation va aussi entrer dans une nouvelle phase de fort développement qui amplifie les choses : M. Hamon ne fait que souligner une affaire entendue.

On a une idée des conséquences de cette répartition de la valeur ajoutée moins favorable au travail : cassure au sein de la société entre une classe à bas revenu en développement et les classes moyennes et (surtout) supérieures. L'OCDE a observé que le taux de croissance des emplois à bas salaire est positif dans presque tous les pays, au détriment des salaires moyens.

Le maintien du modèle social a conduit à un endettement excessif, le revenu universel pousse l'inflation et la croissance pour l'amortir

Cette cassure plombe durablement la croissance et, aussi, limite les recettes fiscales. Le capital est par nature plus facilement mobile au travers les frontières que le travail. Son imposition peut être optimisée, à la faveur de la concurrence fiscale au plan mondial. Le transfert de la valeur ajoutée n'a pas donné lieu à un arbitrage des prélèvements obligatoires (fiscaux et surtout sociaux) dans des proportions équivalentes à la mutation au sein du produit intérieur brut. Toutes proportions gardées, il a appauvri les États.

Deux options sont possibles à partir de là : changer le modèle social et opter pour une économie à deux vitesses ou recourir à l'endettement public et parapublic pour, précisément, préserver la plus grande part de ce modèle. On est dans le choix politique. Au-delà, la première voie conduit à réviser encore à la baisse la croissance potentielle et, de plus, oriente la gestion égoïste des économies vers un protectionnisme qui en rajoute sur les pressions déflationnistes. La deuxième voie conduit à des endettements publics excessifs.

En France, on s'inscrit dans le deuxième scénario. Au niveau actuel, la dette publique approche une année de PIB et serait plus que doublée en prenant en compte les engagements sociaux hors bilan (majoritairement les engagements de retrait des agents et fonctionnaires). Nous avons déjà, dans cette chronique, mis en perspective historique le sort des dettes publiques excessives : le défaut de remboursement, la croissance forte ou l'inflation.

L'impôt négatif ou revenu universel donne des effets sur ces plans : il dope la croissance (par des injections monétaires qui vont effectivement vers des agents qui les utilisent) et, d'une façon générale, rétablit pour une part l'équilibre capital/travail qui est un puissant facteur d'inflation. Donc de remboursement des dettes « en monnaie de singe ».

Au-delà du projet de M. Hamon, une démarche de ce type pourrait être adaptée aux tendances macroéconomiques

Ainsi, au-delà du flou entretenu des déclarations de M. Hamon, au-delà des discours grandiloquents sur « la valeur travail », au-delà des batailles de chiffres, la question du revenu universel ou crédit d'impôt général est loin d'être incongrue. La taxe sur les robots pour financer le dispositif est une formulation malheureuse. La dépense (estimée en année pleine à 400 milliards d'euros) ne peut se concevoir sans la suppression de tous les organismes gérant les allocations et primes (caisse d'allocations familiales, services des conseils départementaux pour l'allocation d'autonomie, ...). En effet le revenu universel doit remplacer la quasi-totalité des aides. De plus, on ne peut rien envisager de sérieux sans une action publique sur la monnaie et une refonte de la fiscalité.

Mais, au-delà d'un projet du candidat socialiste qui manque vraiment de cohérence, l'analyse économique plaide sur bien des points pour une démarche de ce type. Bien sûr, dans un schéma bien différent que celui que pourrait nous proposer le Parti Socialiste. On pourra attendre...